Jour J-153

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

01/08/2019

Ministère de la Santé
Un système d'information de haute qualité adopté P2

Production des comptes nationaux
La Côte d'Ivoire adopte un système plus efficace P4

Mobilisation des ressources du Fonds vert pour le climat
Les parties prenantes s'accordent sur un schéma institutionnel P 5

MALAISE AUX IMPÔTS
La Fédération des syndicats de la Dgi interpelle le chef de l'Etat P 12

Ministère de la Santé

Un système d'information de haute qualité adopté

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et l'agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) ont participé, le 31 juillet à Azalaï hôtel, à l'atelier de clôture du projet Measure Evaluation IV.

Le ministère de la Santé et de l'hygiène publique (Mshp) et l'agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid) ont participé, le 31 juillet à Azalaï hôtel, à l'atelier de clôture du projet Measure Evaluation IV financé par le plan d'urgence du Président américain pour la lutte contre le sida (Pepfar).

Cet atelier, qui clôt l'assistance technique des États-Unis au gouvernement de Côte d'Ivoire, a permis de partager les principaux résultats et les leçons apprises du projet et à définir les perspectives du système d'information sanitaire de Côte d'Ivoire.

Le directeur général de la santé publique, Samba Mamadou, au nom de l'État ivoirien, a dit merci à l'Usaid pour cette application qui permet aujourd'hui au système sanitaire ivoirien d'être performant dans la transmission des informations sanitaires.

« Le projet prend fin certes, mais la Measure Evaluation a transféré ses compétences à la partie nationale. Donc, la direction de l'information sanitaire est capable de gérer tous les problèmes relatifs au système sanitaire et capable de prendre en charge tout ce qu'il y a en termes d'indicateurs et d'outils de collecte », a-t-il précisé, pour dire qu'après quinze ans de collaboration et d'apprentissage, la partie ivoirienne maîtrise désormais l'application dont elle vient d'hériter.

Toutes les parties prenantes dans le système d'informations sanitaires en Côte d'Ivoire s'approprient le projet. (PHOTO : D. R)

Le projet Measure Evaluation IV a été mis en œuvre en collaboration avec le Mshp à travers le programme national de lutte contre le Sida, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Éducation nationale. C'est par le soutien financier de l'Usaid de 21 millions de dollars (environ 12 milliards FCfa) qu'il a été financé sur quinze ans.

Dans sa mise en œuvre, des projets multiformes pour développer et déployer des systèmes d'information de santé de qualité ont fourni au gouvernement ivoirien des informations sanitaires stratégiques en général, et des données sur le Vih en particulier. Ce, grâce au développement et à l'alignement de systèmes d'information pour la logique des médicaments, les données cliniques et la gestion globale des programmes de santé.

Ainsi, par le biais du projet Measure Evaluation IV, la Côte d'Ivoire peut désormais se vanter d'avoir un système d'information de santé de haute qualité avec des outils de collecte de données normalisés et procédures de qualité des donnés.

Désormais, les informations nationales sur la santé sont intégrées et contribuent à améliorer la prise de décision dans le système de prestation de santé sur les bases de données factuelles.

Une autre réalisation remarquable et de grande portée a été la sélection et le déploiement à l'échelle nationale de la plateforme du district d'information sanitaire, Dhis (District Health information system) 2 pour stocker les données de santé afin de fournir une image fidèle de la santé dans le pays.

Au nom du gouvernement américain, le Dr Nancy Lowenthal, représentante pays Usaid, a félicité le gouvernement ivoirien pour ses résultats et l'a encouragé à les promouvoir à l'échelle nationale. ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Adressage des rues

Le Dr Série Félix immortalisé à Cocody

La municipalité de Cocody a rendu hommage au défunt. (PHOTO : D. R)

Le maire Jean-Marc Yacé vient de traduire en acte sa promesse d'immortaliser les citoyens de la commune de Cocody qui se sont distingués dans différents domaines d'activité. Désormais, une rue du quartier Danga de cette commune porte le nom de feu le docteur Série Félix. Qui a vécu pendant 40 dans le quartier. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, a été témoin de cette cérémonie d'hommage à un de ses pairs. « *Un grand maître compétent, affable et disponible* ». Qui s'est distingué dans la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire. Pendant de longues années, le Dr Série Félix a dirigé la représentation nationale de l'association Raoul Follereau. ■

M. YEVOU

Fièvre jaune

89 cas confirmés dont un décès

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique appelle les populations à se faire vacciner dans les centres de santé ou dans les antennes de l'Inhp. (PHOTO : D. R)

Une épidémie de fièvre jaune sévit depuis quelques jours en Côte d'Ivoire, notamment dans le District d'Abidjan. Selon une note du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (Mshp), datant du 30 juillet et signée du ministre Eugène Aka Aouélé, 89 cas ont été confirmés, dont un décès. « *Conformément au règlement sanitaire international, la déclaration de l'épidémie a été notifiée à l'Organisation mondiale de la Santé. Une investigation épidémiologique a également été réalisée afin d'évaluer le risque de propagation et orienter la stratégie de lutte* », lit-on dans le communiqué.

Face à cette situation, le Mshp a pris des mesures, au nombre desquelles, l'élimination des gîtes larvaires et des moustiques adultes, vecteurs de la maladie, et la vaccination des personnes vivant dans l'entourage immédiat des malades.

« *Cette épidémie survient dans un contexte d'épidémie de dengue à Abidjan. La fièvre jaune et la dengue sont des maladies virales transmises par le même moustique appelé aèdes. Par conséquent, les mesures de lutte anti-vectorielles mises en œuvre contre la dengue restent valables pour la fièvre jaune* », indique le Mshp. Il recommande aux populations non vaccinées contre la fièvre jaune de le faire dans les centres de santé ou dans les antennes de l'Institut national d'hygiène publique (Inhp). ■

GERMAIN GABO

Cour suprême, Cour de cassation, Conseil d'État

Les magistrats harmonisent les procédures

Un séminaire d'appropriation des lois relatives à ces juridictions a eu lieu du 28 au 31 juillet, à Grand-Bassam.

Mise en œuvre de la loi organique sur la Cour suprême et des lois relatives à la Cour de cassation et au Conseil d'État ». C'est autour de ce thème que magistrats et greffiers de ces institutions judiciaires se sont retrouvés à N'sa hôtel de Grand-Bassam, du 28 au 31 août. Il s'agissait pour ces hommes et femmes de droit d'harmoniser leur compréhension de ces nouvelles lois.

En décembre 2018, une loi organique portant mission, fonctionnement et organisation de la Cour suprême a été votée ainsi que deux autres lois relatives à la Cour de cassation et au Conseil d'État qui remplace désormais la Chambre administrative de la Cour suprême. L'ambiguïté ici est que ces nouvelles institutions judiciaires font partie de la Cour suprême et sont elles aussi autonomes. Le séminaire devrait donc permettre aux magistrats de ces juridictions et les greffiers de comprendre l'ensemble des textes qui régissent ces institutions judiciaires, voir si éventuellement elles contiennent des contradictions et comment les harmoniser pour ne pas se marcher sur les plates-bandes. En somme, le séminaire doit préciser les compétences de la Cour suprême, de la Cour de cassation et Conseil d'État et définir les rapports entre ces différentes juridictions, avoir une lecture commune des nouvelles procédures dans chaque juridiction.

Les hauts magistrats de la Cour suprême, de la Cour de cassation et du Conseil d'État ont activement participé aux travaux. (PHOTO : MARC YEVOU)

Le nouveau rôle du secrétariat général de la Cour suprême était également à l'ordre du jour. Dans la conférence inaugurale du séminaire, le conseiller d'État Gaudji Joseph-Désiré a ressorti l'importance de l'exercice par rapport aux nouvelles lois, avant de souligner que les meilleurs textes ne valent que par les personnes qui les appliquent.

Toutefois, le conseiller d'État fait remarquer qu'il existera toujours des zones d'incompréhension malgré les efforts. « *Ce bref survol des trois textes de loi et leur examen plus approfondi ne manqueront pas, malgré les efforts, de laisser apparaître des lacunes, des incohérences, voire des contradictions…* », indique le conseiller d'État.

Plusieurs axes de réflexion ont meublé les trois jours de travaux. Il s'agit, entre autres, du rôle du Parquet général dans la mise en œuvre des nouvelles lois, des rapports fonctionnels des différentes juridictions entre elles et entre celles-ci et le secrétariat général, des procédures suivies devant le conseil d'État et du sort des procédures pendantes. ■

MARC YEVOU

Prise en charge médicale

Près d'un milliard de francs Cfa pour les mutualistes de Prosuma

Direction de l'entreprise et responsables de la mutuelle en synergie pour une bonne couverture médicale des agents. (PHOTO : D. R)

Des fonds de réserve de 974 millions de francs au 31 décembre 2018. 4000 adhérents. 9 636 personnes qui bénéficient des prestations médicales… Les signaux sont au vert à la Mutuelle médicale des agents du groupe Prosuma (Mumap). C'est ce qui ressort de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juillet, à Jacqueville.

L'assurance santé marche très bien. Les adhérents cotisent à hauteur de 1% de leur salaire. Quand ils sont à la retraite, ils continuent d'être couverts jusqu'à la fin de leur vie. Pourvu qu'ils paient la cotisation de 36 mille francs par an.

À propos de cotisations, les adhérents de la Mumap sont bien lotis. Leur président, Lacina Meïté révèle : « *Nous sommes la seule mutuelle qui n'a pas augmenté le niveau des cotisations après le relèvement du coût des prestations dans les cliniques* ».

Pour que la santé de la mutuelle soit aussi bonne, et surtout qu'elle ait porté ses fonds de réserve à près du milliard de francs Cfa, il a fallu procéder à des reformes. Faut-il le dire, la situation n'a pas toujours été reluisante. Il y a quelques années, la Mumap était en proie à des difficultés.

Les réformes que Meïté Lacina a initiées à son arrivée à la tête de la mutuelle, il y a 5 ans, ont consisté en l'adoption de mesures rigoureuses afin d'assurer « *la survie et la pérennité de la mutuelle* », explique-t-il. Il a fallu, entre autres, en appeler au sens de la responsabilité des adhérents et aller négocier les tarifs avec les prestataires (cliniques, pharmacies…).

Si la Mumap est en bonne santé, c'est bien aussi parce que la haute hiérarchie de ce géant de la distribution est en soutien. En témoigne la présence, à la rencontre de Jacqueville, d'un représentant officiel du président directeur général du groupe, Désiré Condé, responsable des Relations extérieures. Celui-ci est venu rappeler et réaffirmer l'appui « *considérable* » du patron Abou Kassam à la mutuelle.

Cela est d'autant plus vrai que la société « *mise sur la santé* », affirme la directrice des Ressources humaines, Josephine Oura. Elle en veut pour preuve, entre autres, les 10 millions de francs Cfa que la direction générale injecte chaque année dans le Fonds d'assurance mutuelle.

Pour tous les efforts d'ordre social dont le président directeur général fait preuve au profit des 4 mille travailleurs, le président de la mutuelle a salué « *sa magnanimité* ».

Ce sont donc les efforts de l'entreprise conjugués avec la gestion rigoureuse des responsables de la mutuelle qui ont fini par faire d'elle « *le miroir de toutes les mutuelles. Et que Tout le monde veut copier* », s'en félicite, Meïté Lacina. En tant que président de la fédération des mutuelles de Côte d'Ivoire, il veut partager l'expérience réussie de la Mumap avec les autres mutuelles. Car il est dans « *l'intérêt de tous de mutualiser nos efforts* », dit-il.

La directrice générale de la Mutualité, Koné Colette et le directeur général de la Protection sociale, Traoré Idriss, étaient à Jacqueville pour encourager les agents de Prosuma. ■

A. HALA

Semaine nationale de la propreté

Abobo, hôte de la 4e édition

La propreté, c'est bien vivre avec les déchets ». C'est le thème de l'édition 2019 de la Semaine nationale de la propreté (Snp) qui a lieu du 1er au 6 août sur toute l'étendue du territoire national. La cérémonie officielle de cette 4e édition est prévue le 5 août à Abobo. L'événement est placé sous le patronage du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le parrainage du ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, maire de la commune. Il est co-présidé par les ministres de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, et des Eaux et Forêts, Alain Richard Donwahi, et le secrétaire d'État au Budget, Moussa Sanogo.

La Snp 2019 a pour invité spécial le ministre portugais de l'Environnement, João Pedro Matos Fernandes. Qui vient partager l'expérience de son pays en matière de propreté avec la Côte d'Ivoire. Au-delà des discours et des messages de sensibilisation, de mobilisation pour un cadre de vie sain, la cérémonie donnera lieu à une remise de matériel de salubrité à des maires. Les meilleures initiatives individuelles et collectives de propreté et de recyclage des déchets seront, par ailleurs, récompensées. Une table ronde et des rencontres de partage d'expériences seront également organisées tout au long de la semaine par le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité avec la participation des acteurs et partenaires de la salubrité publique. ■

Anne Ouloto, ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, cheville ouvrière de la Snp. (PHOTO : D. R)

GERMAIN GABO

Production des comptes nationaux

La Côte d'Ivoire adopte un système plus efficace

Gabriel N'Guessan Doffou, Dg de l'Institut national de la statistique (Ins), est allé se rendre compte de l'état d'avancement des travaux à Jacqueville.

La Côte d'Ivoire est en passe de réaliser ses comptes nationaux sur la base du Système de comptabilité nationale de 2008 (Scn 2008) établi par les Nations unies. En plus, les données seront désormais produites avec 2015 comme année de base et les premiers résultats sont attendus avant fin août. C'est pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux que Gabriel N'Guessan Doffou, Dg de l'Institut national de la statistique (Ins), s'est rendu hier, à l'hôtel La prunelle de Jacqueville où sont réunis en atelier – du 14 juillet au 4 août - les agents chargés de procéder au changement de méthode susmentionnée.

Pour connaître le poids réel du pays

Gabriel N'Guessan Doffou a expliqué que le passage au Scn 2008 s'explique par la nécessité d'évaluer les performances de la Côte d'Ivoire à l'aune des normes les plus récentes pour connaître le véritable poids du pays. Le Scn 1993 ne permettant pas de prendre en compte nombre de données qui permettent de comparer avec précision la Côte d'Ivoire aux autres pays déjà passés au Scn 2008, notamment le Burkina Faso, le Sénégal et le Nigeria. *« C'est à partir de ce nouveau système que le Nigeria est passé devant l'Afrique du Sud dans le classement des économies africaines »*, a-t-il fait remarquer. Gabriel N'Guessan Doffou a aussi estimé qu'il était donc devenu difficilement acceptable que la tête de proue de l'espace Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine) soit encore évaluée sur la base de cet ancien système. Le Dg de l'Ins a également souligné que le fait que la structure de l'économie ivoirienne ayant changé depuis quelques années, 1996 n'est plus indiquée pour servir d'année de base pour la production des comptes nationaux. Il a expliqué que *« le choix de 2015 comme année de base s'explique par sa forte stabilité, les énormes efforts consentis par le gouvernement et les résultats enregistrés »*. Sur la base de ce qui précède, Gabriel N'Guessan Doffou déclare qu'à partir des travaux en cours, les risques de sous-évaluation du poids réel de la Côte d'Ivoire seront quasiment nuls. C'est donc naturellement qu'il a encouragé les participants à l'atelier à donner le meilleur d'eux-mêmes, tout en les invitant à travailler avec plus de célérité, parce que, a-t-il insisté, *« ces résultats sont très importants pour le gouvernement et très attendus »*.

Un bilan provisoire des travaux a été fait au Dg de l'Ins (au centre). (PH : DR)

Une gamme plus élargie de sources d'information

Faisant le point sur les résultats des travaux, Magloire Ligbet, directeur de la comptabilité nationale, a expliqué qu'à la faveur du passage au Scn 2008 et au changement de l'année de base, les sources d'informations ont évolué, passant de 15 à 40. D'autant plus que plusieurs nouveaux facteurs ont fait leur apparition et que l'économie a connu des progressions importantes dans différents secteurs et de différentes façons. À en croire Magloire Ligbet, ce changement de procédé a nécessité la production de statistiques par des institutions et des entreprises qui n'en avaient pas l'habitude. Puisque plusieurs enquêtes spécifiques ont été menées au préalable, notamment sur les marges de commerce et de transport, sur le transport informel, sur les professionnels du sexe et la mise en œuvre de la méthode d'estimation de la consommation des drogues■

ABOUBAKAR BAMBA

VISITE DU PRÉSIDENT OUATTARA À ADZOPÉ

Dans le cadre des préparatifs de la visite de **S.E.M. le Président de la République Alassane Ouattara** à **Adzopé** le **3 Août 2019,** pour l'inauguration officielle de la route bitumée Adzopé-Yakassé Attobrou et de la pose de la première pierre du Centre Hospitalier Régional (CHR), Le **Ministre Patrick ACHI,** président du conseil régional de la Mé, Secrétaire général de la présidence de la république,
M. SÉKA Séka Joseph, Ministre de l'environnement et du développement
durable et M. Le préfet de la région de la Mé, convient les élus, les chefs de villages, les présidents des mutuelles de développement et les cadres de la région de la Mé à une importante réunion :

DATE : *MERCREDI 31 JUILLET 2019*
LIEU : *SALLE DE CONFÉRENCE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES*
HEURE : *18 H*

Mobilisation des ressources du Fonds vert pour le climat

Les parties prenantes s'accordent sur un schéma institutionnel

Un séminaire national sur le cadre institutionnel et les priorités d'investissement dans le cadre du Fonds vert pour le climat s'est tenu à Abidjan.

Le ministère de l'Environnement et du Développement durable, à travers sa direction de la lutte contre les changements climatiques, a organisé du 16 au 19 juillet, dans un complexe hôtelier à la Riviera-Palmeraie, un séminaire sur le cadre institutionnel et les priorités nationales d'investissement du Fonds vert pour le climat. Soixante participants issus de l'administration publique, du secteur privé, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile ont pris part aux assises.

Il s'agissait pour eux de discuter et parvenir à des arrangements institutionnels dans le cadre des interactions de la Côte d'Ivoire avec le Fonds vert pour le climat. Mais aussi et surtout d'examiner et valider les priorités d'investissement de la Côte d'Ivoire en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. « *Aujourd'hui, nous sommes parvenus à une architecture qui se compose en trois points : un comité de pilotage qui va être mis en place avec les différents ministères concernés par le fonds; un comité technique et une cellule opérationnelle* », a indiqué, à la clôture de l'atelier, le Dr Koné Tiangoua, point focal du Fonds vert pour le climat. Ce fonds est un instrument financier qui a été adopté en 2010 par les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques lors de la 16e Conférence des parties (Cop16) à Cancun, au Mexique. Il a été créé afin de soutenir les efforts déployés par les pays en développement en vue de lutter contre les changements climatiques. La Côte d'Ivoire, en tant que partie à cette convention est bénéficiaire des ressources du fonds.

« *Ce dispositif permettra à notre pays de répondre de façon efficace aux défis institutionnels et conjoncturels liés à la finance climatique* », s'est félicité Moïse Assi Aboua, chef de cabinet du ministère de tutelle. Le séminaire a été aussi l'occasion pour les participants de prioriser les initiatives d'orientation stratégique en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. « *Aujourd'hui, nous avons une liste de priorités nationales en matière d'investissement climat sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Les parties prenantes ont aussi souhaité que le programme pays se fasse sur un horizon de 5 ans, avec une mise en œuvre qui démarrerait en 2020 et à partir de là on pourra faire une révision trois ans après* », a précisé le Dr Koné Tiangoua.■

Les parties prenantes au séminaire après la cérémonie de clôture. (PH : DR.)

FAUSTIN ÉHOUMAN

Civisme fiscal

La direction générale des impôts se rapproche des populations

Une délégation de la Direction générale des impôts (Dgi) conduite par Séraphin Diallo Nado, sous-directeur de la Promotion du civisme fiscal, était à Agboville, récemment, pour sensibiliser et informer la population sur sa politique de mobilisation des recettes.

La délégation de la Dgi participait à un séminaire de la Jeune chambre internationale Côte d'Ivoire (Jci-CI) sur le thème, *«Quelle culture du civisme fiscal dans un pays à forte économie informelle : cas de la Côte d'Ivoire ?»*, et à la 8e édition du Festival national des arts et culture en milieu scolaire (Fenacmis). Le séminaire organisé par la Jci-CI, dont l'un des moments forts était le panel sur le thème : *«Etat des lieux et enjeux du civisme fiscal en Côte d'Ivoire»*, a permis à Séraphin Diallo Nado de montrer que le civisme fiscal est une réalité en Côte d'Ivoire, au regard de l'évolution des recettes fiscales de 2000 à 2018. Cependant, a-t-il dit, cette évolution ne doit pas occulter le fait que les recettes engrangées demeurent encore faibles par rapport au Produit Intérieur Brut (Pib). Le sous-directeur de la Promotion du civisme fiscal explique cette situation par le fait que certains contribuables s'activent à se soustraire à leurs obligations fiscales.

En intensifiant les campagnes de sensibilisation au civisme fiscal, la direction générale des impôts entend exhorter les personnes qui n'y adhèrent pas encore à s'acquitter régulièrement du juste impôt. Car l'enjeu principal est de mettre à la disposition de l'État le maximum de ressources, afin d'assurer le bien-être aux populations, a poursuivi Séraphin Diallo Nado.

Par ailleurs, la délégation de la direction générale des impôts a apporté des éclairages sur les questions relatives au système déclaratif ; à l'égalité devant l'impôt ; aux régimes d'imposition ; à l'utilisation des ressources fiscales et à l'amélioration des méthodes de déclaration et de paiement des impôts■

DAVID YA

SOURCE (SERCOM :DGI)

Forum sur l'innovation technologique

Rendez-vous pris du 11 au 13 décembre

Le conseiller spécial du ministre en charge de la Construction, André Apété, a présidé le 30 juillet à la Chambre de commerce et de l'industrie (Cci), le lancement officiel de la première édition du Forum de l'innovation des technologies de construction du bâtiment des travaux publics de l'entreprise à l'heure de la digitalisation (Fit-Cbtp-). L'événement se tiendra du 11 au 13 décembre 2019 à l'ex-Caistab au Plateau. Tout en saluant l'initiative, André Apété a exprimé le satisfecit de son mandant - le ministre Bruno Koné, parrain de la présente édition - devant l'avènement d'une plateforme qui vise à promouvoir les nouvelles technologies dans le BTP en vue de rendre les Pme du secteur plus compétitives. Il a donc souhaité que les résultats du Forum impactent rapidement la politique nationale d'amélioration du cadre de vie des Ivoiriens. Pour sa part, Soro Doté, commissaire général du Forum, a expliqué qu'à la différence des autres rencontres, le Fit-Cbtp donnera la parole aux industriels proposant des technologies. Mais aussi aux entreprises qui en usent et aux populations bénéficiaires. Également président de la Confédération générale des Pme/Pmi du bâtiment de Côte d'Ivoire (Synebaci) – promotrice du Forum, Soro Doté a indiqué que le rendez-vous sera l'occasion de discuter d'une participation plus efficace des Pme du secteur des Btp au processus de renforcement et d'amélioration des infrastructures en Côte d'Ivoire■

ABOUBAKAR BAMBA

Semaine ivoirienne de Dakar 2019

San Pedro sous les projecteurs au Sénégal

La Semaine ivoirienne de Dakar (Sid 2019) se tient, cette année, du 8 au 17 août, au Grand théâtre de la capitale sénégalaise. Charles Bogou-Sakré, directeur général de l'agence d'implémentation du projet porté par l'ambassade de Côte d'Ivoire au Sénégal, a annoncé l'événement, le 27 juillet, à Cocody.

Cette deuxième édition est placée sous le haut patronage du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly et sera officiellement ouverte par l'inspecteur général d'État, Théophile Ahoua N'Doli, le parrain. La présente édition comporte une innovation majeure : mettre une ville à l'honneur. Et la ville choisie, cette année, est San Pedro.

La cité balnéaire ivoirienne aura l'occasion de faire découvrir toutes ses potentialités touristiques, économiques, culturelles et gastronomiques aux 50 000 visiteurs attendus aux stands des 200 exposants inscrits. Les secteurs d'activité qui seront mis en exergue sont l'agro-industrie, l'artisanat, l'habillement et la restauration.

La Sid se veut un événement annuel qui expose et exporte au mieux, hors des frontières de la Côte d'Ivoire, l'excellence du pays dans sa triple dimension : économique, culturelle et gastronomique. Le comité d'organisation, à en croire Charles Bogou-Sakré, a concocté un riche programme pour les visiteurs. Il y aura des journées thématiques autour du thème central de l'édition : « *L'Afrique face aux défis de l'émergence : s'unir pour réussir* », des actions institutionnelles, des rencontres B to B, des innovations et offres attractives. La conférence principale sera prononcée par Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias.

Le secrétaire d'État en charge de la Promotion des Pme, Félix Anobié, est aussi annoncé à l'événement. « *Une logistique impressionnante sera déployée afin que tout le monde puisse visiter aisément les différents stands et participer aux activités prévues* », informe Charles Bogou-Sakré.

La Sid débute par la célébration de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. À cet égard, seront conviés, dans la soirée du jeudi 8 août, de hautes autorités sénégalaises, des représentants de chancelleries, d'organisations internationales accréditées au Sénégal, des chefs d'entreprise et des membres de la diaspora ivoirienne.

En tant que foire économique, commerciale, culturelle et gastronomique, la Sid veut traduire en acte la vision des organisateurs, à savoir promouvoir l'image de marque de la Côte d'Ivoire par la diplomatie économique afin de consolider le rayonnement du pays dans le concert des nations.■

Charles Bogou-Sakré, directeur général de l'agence d'implémentation de l'événement, lors de la Confererence de presse. (PH : DR)

FAUSTIN ÉHOUMAN

Promotion de l'inclusion financière

Un établissement étend son réseau

La Banque d'Abidjan (Bda) a officiellement ouvert son agence dans le quartier de Cocody-Vallons le 30 juillet. La cérémonie inaugurale a eu lieu en présence des plus hautes autorités municipales et de nombreux opérateurs économiques. « *Nous avons pour ambition d'accompagner la Côte d'Ivoire sur le chemin de l'émergence* », a déclaré Malaye Faye, directeur général de la Banque.

Pour Vasco Duarte-Silva, président de la Bda, il s'agit de contribuer au développement de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

Selon les statistiques de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), en 2016, le taux de bancarisation en Côte d'Ivoire était de 19,7%. La Côte d'Ivoire (7,4% de taux de croissance en 2018), voulant relever ce taux, s'est dotée d'une Stratégie nationale de l'inclusion financière 2019-2024. Le pays accueille même le siège de l'Agence de promotion de l'inclusion financière (Apif). Facteur de croissance économique et de réduction de la pauvreté, l'inclusion financière offre aux individus la possibilité d'accéder et d'utiliser des services financiers formels de base. Elle permet, par ailleurs, un meilleur suivi et une réglementation des activités économiques.

La Bda, fruit d'un partenariat avec la Poste de Côte d'Ivoire qui détient 20% des parts (un capital d'environ 25 milliards de FCfa), s'est officiellement s'installée en Côte d'Ivoire (Abidjan-Plateau) en 2017. C'est à l'occasion du Conseil des ministres du 13 avril 2017 que le gouvernement avait adopté une communication relative à la convention de partenariat entre La Poste de Côte d'Ivoire (Poste CI) et la société Bdk Financial group. Un accord qui devrait également permettre à la Poste de bénéficier de son appui financier ainsi que d'une assistance technique.■

ANOH KOUAO

SECTEUR DE LA PÊCHE

Le débarcadère de Locodjro en ébullition, hier

Des frigos et congélateurs brûlés
Le site sous haute surveillance policière

Les activités sont bloquées au débarcadère de Locodjro, dans la commue d'Attécoubé depuis quelques jours. A l'origine de cette situation, un mouvement de protestation initié par les mareyeuses, découpeurs, porteurs et transformatrices de poisson pour, disent-ils, interpeller la communauté nationale et internationale sur leurs «*souffrances*». Hier mercredi 31 juillet 2019, ces acteurs du secteur de la pêche, excités, ont brûlé des frigos et congélateurs de conservation de poisson en bordure de la lagune. Puis, ils ont érigé des barricades pour empêcher tout accès au site. Certains, rubans rouges aux poignées, et d'autres, autour de la tête, criaient leur colère. La présence des forces de l'ordre déployées était loin de les dissuader. «*Nous avons chassé le personnel du débarcadère. Il ne reprendra le service que lorsque notre problème sera résolu. Tant que les pirogues ne viennent pas débarquer ici et qu'il n'y a pas de poisson. Personne n'aura accès à ce site*», a martelé Gnéné Déborah, coordonnatrice de la Coopérative des mareyeuses et transformatrices des produits halieutiques de Côte d'Ivoire (Cmatpha). «*On nous a fait quitter la boue pour nous demander de venir vendre dans la boue. Le coordonnateur du projet de construction et de gestion du débarcadère de Locodjro (Pcgdl) nous a demandé de venir et qu'un marché sera construit pour qu'on puisse vendre dans des conditions meilleures*», a expliqué Gnéné Déborah. «*Mais la réalité est toute autre. Nous sommes arrivé [e] s d'Abobodoumé avec ces vieux frigos et congélateurs pour conserver le poisson*», a déploré une autre très amère, ajoutant que la fabrique de glace ne couvre pas leurs besoins. «*Nos poissons pourrissent*», soutient cette mareyeuse. Le constat en a été fait.

Ces mareyeuses très en colère, veulent des solutions urgentes à leurs préoccupations, une condition à la reprise des activités du débarcadère de Locodjro (Ph. M.A.)

DE GROSSES PERTES ENREGISTRÉES

Une des victimes de cette perte post-capture a exprimé son regret. «*Vous constatez avec moi que tous les poissons contenus dans ce congélateur sont avariés. C'est 400000 fcfa que je perds. C'est déplorable*», s'est-elle exprimée. Ces acteurs ont révélé que leur aménagement au débarcadère de Locodjro est la cause de leurs déboires. «*Avant, à Abobodoumé, on pouvait vendre 300 000 à 400 000 fcfa de poisson par jour. Mais, ici à Locodjro, si on a trop vendu c'est 5 mille fcfa. Parfois, on ne vend rien. Alors que chaque soir, il faut acheter la glace, 2000 à 5 000 fcfa, pour la conservation, sans compter le transport et la nourriture*», s'est indignée Don Marie Flore. «*Nous roulons à perte. Nous sommes endettées. Certaines n'ont pu scolariser leurs enfants cette année par manque d'argent. Nous ne pouvons pas payer nos loyers. C'est vraiment difficile pour nous*», a renchéri Badou Véronique. Ces femmes ont rapporté que la rencontre avec le ministre des Ressources animales et halieutiques, Kobenan Adjoumani, a accouché d'une souris mardi 30 juillet 2019. A les en croire, le patron du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire a souligné que c'est son collègue Danho Paulin, maire d'Attécoubé qui peut régler ce problème. Les mareyeuses, transformatrices, chargeurs et découpeurs de poissons ont rappelé leur requête. «*Nous demandons une seule chose. Il fait fermer le débarcadère artisanale d'Abobodoumé pour que tout le monde s'installe à Locodjro et régler le problème des pirogues*», ont fait savoir ces acteurs dont Amon Bébélébé, vendeur grossiste de poisson.

LE NŒUD DU PROBLÈME

Les mesures imposées aux pirogues au débarcadère de Locodjro sont à la base de cette situation préjudiciable aux acteurs. «*Les propriétaires payent 15 000 fcfa au débarcadère de Locodjro. Alors qu'à Abobodoumé, ils ne payent que 2000 fcfa et un poisson pour les mêmes prestations*», a témoigné une source proche du dossier, précisant que «*le site de débarquement d'Abobodoumé est un marché dudit village. Les recettes générées sont donc une sources de revenus pour le village*», a fait savoir une autre source.

Marcello AKA

8e Conférence au Sommet du Tac à Ouagadougou

Ouattara: "Il y a des avancées notables constatées dans la réalisation des chantiers prioritaires"

La 8e Conférence au Sommet du Traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso s'est achevée, hier, dans la capitale burkinabé avec la signature de onze accords.

Lorsque, hier après-midi, la salle des banquets de Ouaga 2000 fermait ses portes, les participants à la 8e Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso avaient le visage reluisant. Idem pour les deux Chefs d'État qui ont co-présidé les travaux. « *Il y a des avancées notables constatées dans la réalisation des chantiers prioritaires* », dira le Président Alassane Ouattara. Quand son homologue burkinabè Roch Marc Christian Kaboré constatait que le Tac s'est imposé comme « *une base d'amélioration continue des conditions de vie et de séjour de nos ressortissants* ».

Peu avant les travaux, à la cérémonie d'ouverture tenue le matin, les deux Présidents avaient émis quelques réserves sur des chantiers qui... ivoirien déplorait en effet « *la lenteur, voire le non démarrage* » de certains projets.

Le Chef de l'État du Burkina Faso va profiter de cette cérémonie inaugurale pour souligner l'impact du terrorisme sur l'économie et la cohésion sociale dans son pays et en Afrique de l'Ouest. « *La paix n'a pas de prix et sans paix, aucun développement n'est envisageable* », a-t-il signifié. Mais il a dit avoir apprécié positivement la mobilisation des différents pays dont la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le terrorisme.

A l'issue de la conférence au sommet, les difficultés sur le chemin de la mise en œuvre des différents chantiers ont été passées au peigne fin et des solutions ont été identifiées. D'où la satisfaction à l'issue de la rencontre de Ouagadougou.

Le Président Ouattara, outre les avancées notables qu'il a saluées, a particulièrement apprécié que la réalisation des chantiers prioritaires tels que l'amélioration de la fluidité routière, les travaux sur des tronçons de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou et l'opérationnalisation du Fonds d'amitié et de coopération ivoiro-burkinabè connaissent des mouvements positifs.

Il en a félicité les deux premiers ministres, l'Ivoirien Amadou Gon Coulibaly et le burkinabè Christophe Joseph Dabiré. A qui il a néanmoins demandé d'accélérer la concrétisation des importants chantiers de coopération et de résoudre les questions liées à l'orpaillage clandestin, à la sécurité et à la migration irrégulière. Sur ces questions, le communiqué conjoint a été précis : « *Les Chefs d'État se sont penchés en particulier sur des thématiques stratégiques et prioritaires axées sur des questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme, de migration, de coopération transfrontalière, de coopération dans le domaine des mines, de coopération en matière d'énergie et de coopération dans le domaine des transports.* »

Lutte contre le terrorisme et traite des enfants

Concernant la question de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, « la Conférence s'est félicitée de la mise en œuvre satisfaisante du Mémorandum d'Entente sur la Coopération des services de sécurité de la République de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, signé à Ouagadougou le 18 juillet 2017. Elle a appelé au renforcement et à la mutualisation des efforts en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme. »

A propos de la lutte contre la traite des enfants, « les parties se sont félicitées des mesures législatives et règlementaires prises et des actions menées de part et d'autre pour réduire ce fléau. Elles ont également pris l'engagement de renforcer les dispositifs nationaux de surveillance et de vigilance sur la traite et les pires formes de travail des enfants et de coopérer pour démanteler les réseaux de trafiquants, poursuivre et punir les auteurs et les complices.

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont aussi convenu de renforcer les textes législatifs et règlementaires pour les adapter au nouveau contexte.

Mont Péko et orpaillage clandestin

La situation des ex-occupants du Mont Péko a été un point à l'ordre du jour des travaux. La 8e Conférence du Tac a réitéré « l'impérieuse nécessité de régler définitivement cette question.

A cet égard, les Chefs d'État ont instruit les ministres concernés à l'effet de prendre des mesures diligentes pour parvenir aux objectifs fixés. »

Pour y aboutir, « les parties se sont engagées à rechercher ensemble les ressources nécessaires avant fin 2019, pour procéder au recensement des ex-occupants du parc national du Mont Péko. »

L'orpaillage clandestin, fléau « qui menace notre environnement et notre agriculture », selon le Président ivoirien, doit être combattu. « Dans le domaine des mines, les Présidents ont inscrit la lutte contre l'exploitation clandestine des mines à petite échelle comme une priorité, en raison de ses impacts négatifs croissants, notamment sur la santé, l'environnement et l'économie agricole. Ils ont convenu de circonscrire ce fléau à travers l'adoption des cadres juridique et institutionnel appropriés et la mise en œuvre d'actions vigoureuses. »

Accroître la fourniture en électricité du Burkina Faso

L'analyse des engagements du 7e traité tenu à Yamoussoukro, en terre ivoirienne, a montré une défaillance au niveau énergétique.

En effet, lors des assises dans la capitale politique ivoirienne, il avait été convenu que la Côte d'Ivoire fournisse à son voisin de l'électricité à hauteur de 90 Mw. Le cap n'a pu être tenu et le 8e Tac veut corriger cela. « Dans le domaine de la coopération énergétique, les Chefs d'État ont noté une baisse de la fourniture d'énergie électrique de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, avec une puissance moyenne de 63 Mw entre janvier et juin 2019.

Ils ont réaffirmé leur engagement d'augmenter cette puissance au-delà de l'objectif de 90 Mw, afin de satisfaire également la demande du secteur minier. »

La Côte d'Ivoire qui vient de passer des accords pour augmenter sa production énergétique devrait pouvoir tenir les engagements.

Transport terrestre, maritime et aérien : des acquis certes, mais des efforts à faire

Le transport était aussi sur la table des échanges. Côté terrestre, l'enjeu porte sur la fluidité du corridor Abidjan-Yamoussoukro. Les actions déjà engagées ont permis de lever de nombreuses entraves à la libre circulation des personnes et des biens. Alassane Ouattara et Marc Kaboré ont apprécié les avancées tout en recommandant de poursuivre les efforts.

« Ils se sont également félicités de l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers en vue de la gestion électronique du transit entre les deux pays. »

Sur le transport maritime, « les parties se sont accordées sur la mise en place d'un cadre de concertation au niveau ministériel pour examiner les questions liées à la tendance baissière du trafic burkinabè au port autonome d'Abidjan. Les deux personnalités ont invité les acteurs du secteur portuaire à travailler à satisfaire la requête pour l'obtention d'un quai dédié au passage des marchandises en transit pour le Burkina Faso et à faciliter son admission en son sein. »

Ce cadre de concertation aura à charge d'analyser la requête des Burkinabè de disposer d'un quai dédié au passage des marchandises en transit pour leur pays et aussi de la participation du Pays des hommes intègres au Conseil d'administration du port autonome d'Abidjan.

Pour le transport aérien, « la Conférence a salué l'applica... d'une réduction de 30% des coûts de l'assistance en escale au profit des compagnies africaines qui desservent Abidjan, dont Air Burkina depuis le mois de juin 2019.

Les parties se sont engagées à œuvrer pour accroître la compétitivité des compagnies aériennes nationales respectives et à renforcer leur coopération en matière de transport aérien afin d'augmenter le trafic passagers et marchandises entre les deux pays. »

Le prochain Tac, le 9e, se tiendra à Yamoussoukro en juillet 2020.

Après la capitale ivoirienne, la Conférence au sommet des Chefs d'État du Traité d'amitié et de coopération se tiendra désormais tous les deux ans. Elle ne sera donc plus annuelle■

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
AMÉDÉE ASSI ET
BLEDSON MATHIEU

...ont co-présidé, hier, un Conseil conjoint des ministres.

La satisfaction du Président Ouattara

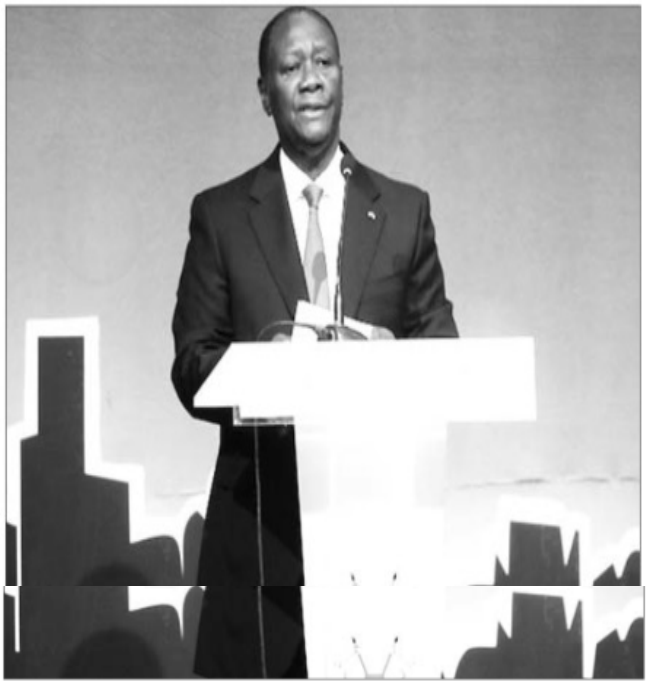

Le numéro un ivoirien s'est réjoui des avancées réalisées dans la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Le Président Alassane Ouattara avait très clairement planté le décor lors de son discours à la cérémonie d'ouverture de la 8e conférence au sommet du Tac. Cette rencontre devrait permettre de se pencher sur les raisons qui n'ont pas permis aux projets arrêtés lors du précédent sommet de connaître une évolution, déplorant au passage la lenteur et le non démarrage de certains chantiers.

C'est d'ailleurs pourquoi il s'était dit convaincu que leurs échanges d'hier permettraient d'aller de l'avant dans la concrétisation de ces importants projets.

Chose dite, chose faite, pourrait-on dire. Car, que ce soient la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Kaya et son prolongement jusqu'à Tambao au Niger, la matérialisation de la frontière ainsi que la gestion des ex-occupants du Mont Péko, comme l'indiquent le communiqué final qui a sanctionné cette 8e conférence, ces questions ont été traitées et bien traitées.

Mais ce n'est pas tout, comme l'a également souhaité le Chef de l'Etat ivoirien, la lutte contre l'orpaillage clandestin, « *qui nécessite des efforts coordonnés en vue de venir à bout de cette activité dévastatrice aussi bien pour nos économies que pour l'environnement et la santé de nos populations* », a fait l'objet d'une signature d'accord entre les gouvernements ivoirien et burkinabé. Tout comme les sujets sur la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la migration et la traite des enfants pour lesquels les deux parties ont pris des engagements à travers le renforcement des dispositifs nationaux et multinationaux et la signature d'accords à la faveur du sommet. Une autre source de satisfaction d'autant que, comme l'a relevé le Président Ouattara, ces questions sont des «*conditions préalables à la bonne exécution de nos projets communs.*» C'est d'ailleurs pourquoi il s'est félicité que ces sujets aient été abordés avec «*courage et détermination.*»

Cependant, tout en se réjouissant des progrès réalisés, le Chef de l'Etat ivoirien a invité les deux gouvernements « *à redoubler d'effort en vue de traduire en réalisations concrètes les décisions et recommandations prises lors du sommet, notre objectif étant l'éradication de la pauvreté et le développement durable pour le bien-être de nos populations.*»

D'ailleurs, le Président de la République de Côte d'Ivoire n'a pas manqué d'indiquer qu'il suivra personnellement leur exécution d'autant que l'intégration dans notre sous-région est, selon lui, quelque chose d'essentiel.

Au total, on peut dire que cette 8e conférence, qui a donné lieu à de fructueux échanges sur des problématiques d'intérêt commun, a permis de « *corriger les insuffisances et d'examiner de nouveaux domaines de coopération* » pour le bonheur des peuples ivoirien et burkinabé.■

AMEDEE ASSI

●Onze accords signés

Des accords ont été signés...

Le communiqué conjoint du 8e Tac a mentionné qu'« *aux termes des travaux, trois accords ont été signés dans les domaines des frontières, des mines et géologie et dans le domaine de la protection des enfants. Par ailleurs, les Chefs d'Etat se sont réjouis de la signature de huit autres accords en marge des travaux du Conseil conjoint de Gouvernements* »

Ces accords de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso s'ajoutent à ceux signés depuis le lancement du Traité d'amitié et de coopération en 2008. Le Président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a tenu à souligner, au soir des travaux, « *la nécessité de mutualiser les efforts et les moyens pour bénéficier de l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mobilisation des ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets.*»

Le Président ivoirien, Alassane Ouattara, a, quant à lui, incité les deux chefs de gouvernement à redoubler d'ardeur pour voir se réaliser tous les accords, notamment ceux portant sur les chantiers prioritaires.■

BLEDSON MATHIEU

...dans plusieurs domaines. (PHOTOS:PRÉSIDENCE)

Le Chef de l'État, Grand-Croix de l'Étalon

Si les autorités burkinabè n'ont pas lésiné sur les moyens pour témoigner de leur fraternité à leurs homologues ivoiriennes durant leur séjour à Ouagadougou, le moins que l'on puisse dire, c'est que la distinction qu'ont reçue le Président Ouattara, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly et le ministre d'Etat, Hamed Bakayoko a été la cerise sur le gâteau.

Ainsi, lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence, le Chef de l'Etat burkinabè, a élevé à la dignité de Grand-Croix de l'Etalon son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, entre autres, pour son leadership en matière d'intégration ouest-africaine et son engagement déterminé à mener la lutte contre le terrorisme. Cette distinction, le Président Ouattara, comme il l'a affirmé, l'a acceptée « *avec fierté au nom du peuple ivoirien* ».

Le Président Alassane Ouattara a été élevé à la plus haute distinction de l'État burkinabè.

A la clôture officielle de la rencontre, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le ministre d'Etat Hamed Bakayoko ont été respectivement élevés au grade de Grand Officier de l'Ordre de l'Etalon et Commandeur de l'Ordre de l'Etalon pour leurs actions en faveur de la coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.■

A.A

Le Tac change de périodicité

La Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui, jusque-là, avait lieu chaque année, se déroulera désormais tous les deux ans.

La mise en pratique de cette décision prise hier, à Ouagadougou, à l'issue des travaux de la 8e session, débutera à partir de 2020. L'année prochaine donc, le 9e Tac se tiendra fin juillet à Yamoussoukro. La capitale burkinabé qui a accueilli la conférence de cette année attendra donc en 2022 pour abriter à nouveau le sommet.

Si la conférence au sommet du Tac change de périodicité, il n'en est pas de même pour les réunions d'évaluation des experts et des différents ministres en charge des chantiers.

Les Chefs d'Etat, en prenant la décision de changer la périodicité de la conférence au sommet, veulent gagner en efficacité. Ce qui charge davantage les comités scientifiques.■

B.M

Communiqué final du 8e Tac

Un conseil conjoint de gouvernement s'est tenu, hier, à Ouagadougou. (PHOTO : PRÉSIDENCE)

Le 31 juillet 2019, s'est tenue à Ouagadougou, sous la co-présidence de Leurs Excellences Monsieur Alassane Ouattara et Roch Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso, la huitième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

La délégation ivoirienne était conduite par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, accompagné de Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, et des membres du Gouvernement ivoirien.

La délégation burkinabè était conduite par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, accompagné de Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE, Premier Ministre, et des membres du Gouvernement burkinabè.

La liste des deux délégations est annexée au présent communiqué.

En prélude à cette Conférence au Sommet, les experts des deux pays se sont réunis, du 27 au 29 juillet 2019. La Conférence a également été précédée par le Conseil Conjoint de Gouvernements, le 30 juillet 2019.

Au cours de ce Sommet, les deux Chefs d'Etat ont procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et recommandations, issues de la septième Conférence au Sommet, tenue à Yamoussoukro le 27 juillet 2018.

Les Chefs d'Etat se sont penchés en particulier sur des thématiques stratégiques et prioritaires axées sur des questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme, de migration, de coopération transfrontalière, de coopération dans le domaine des mines, de coopération en matière d'énergie et de commerce.

Concernant la question de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, la Conférence s'est félicitée de la mise en œuvre satisfaisante du Mémorandum d'Entente sur la Coopération des services de sécurité de la République de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, signé à Ouagadougou le 18 juillet 2017. Elle a appelé au renforcement et à la mutualisation des efforts en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne la lutte contre la traite des enfants, les Parties se sont félicitées des mesures législatives et réglementaires prises et des actions menées de part et d'autre pour réduire ce fléau.

Elles ont également pris l'engagement de renforcer les dispositifs nationaux de surveillance et de vigilance sur la traite et les pires formes de travail des enfants et de coopérer pour démanteler les réseaux de trafiquants, poursuivre et punir les auteurs et les complices.

Elles ont également convenu de renforcer les textes législatifs et règlementaires pour les adapter au nouveau contexte.

La Partie burkinabé a été informée par la Partie ivoirienne de l'élaboration par la Côte d'Ivoire d'un nouveau plan d'actions pour la période 2019- 2021.

Dans ce cadre, les parties s'engagent à :

1- Elaborer et mettre en œuvre une procédure plus systématique de recherche parentale et de réinsertion des enfants victimes dans leurs familles d'origine ;

2- Poursuivre et condamner les auteurs de cas de traite dans chaque Etat pour élaborer une cartographie des interventions en vue de démanteler les réseaux de traite d'enfant.

Concernant la situation des ex-occupants du Mont Péko, la Conférence a réitéré l'impérieuse nécessité de régler définitivement cette question. A cet égard les Chefs d'Etat ont instruit les Ministres concernés à l'effet de prendre des mesures diligentes pour parvenir aux objectifs fixés.

Pour ce faire, les Parties se sont engagées à rechercher ensemble les ressources nécessaires avant fin 2019, pour procéder au recensement des ex-occupants du Parc National du Mont Péko.

Dans le domaine des mines, les Chefs d'Etat ont inscrit la lutte contre l'exploitation clandestine des mines à petite échelle comme une priorité en raison de ses impacts négatifs croissants, notamment sur la santé, l'environnement et l'économie agricole. Ils ont convenu de circonscrire ce fléau à travers l'adoption de cadres juridique et institutionnel appropriés et la mise en œuvre d'actions vigoureuses.

Dans le domaine de la coopération énergétique, les Chefs d'Etat ont noté une baisse de la fourniture d'énergie électrique de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, avec une puissance moyenne de 63 MW entre janvier et juin 2019. Ils ont réaffirmé leur engagement d'augmenter cette puissance au-delà de l'objectif de 90 MW, afin de satisfaire également la demande du secteur minier.

Les Parties se sont félicitées de l'excellence de la collaboration entre la Société Nationale et la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). Elles ont cependant noté que, du fait de contraintes d'ordre technique et financier, la SIR n'a pas pu satisfaire l'entièreté des commandes de la SONABHY sur la période allant du 1er août 2018 au 19 juillet 2019. Avec la normalisation de la situation de la SIR, la Conférence invite les deux partenaires à œuvrer à la satisfaction des besoins de la SONABHY.

Concernant la Réhabilitation du Chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son prolongement à Tambao, les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur volonté de permettre le démarrage immédiat des travaux. Ils ont, par conséquent instruit les Ministres en charge des Transports à adresser une lettre, dans les meilleurs délais, à SITARAIL pour répondre aux préoccupations soulevées par ladite société.

Dans le cadre de la poursuite des efforts de fluidité du transport routier sur le corridor Abidjan-Ouagadougou, les Chefs d'Etat ont convenu de poursuivre la mise en œuvre des actions déjà engagées en vue de lever les entraves à la libre circulation des personnes et des biens.

Ils se sont également félicités de l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers en vue de la gestion électronique du transit entre les deux pays.

S'agissant des questions relatives au transport maritime, les Parties se sont accordées sur la mise en place d'un cadre de concertation au niveau ministériel pour examiner les questions liées à la tendance baissière du trafic

Les Chefs d'Etat ont invité les acteurs du secteur portuaire à travailler à satisfaire la requête pour l'obtention d'un quai dédié au passage des marchandises en transit pour le Burkina Faso et à faciliter son admission en son sein.

La requête d'un quai dédié au passage des marchandises en transit pour le Burkina Faso et sa participation au Conseil d'Administration du PAA seront discutées au cours des travaux dudit cadre de concertation.

La Conférence a salué l'application, par l'Aéroport d'Abidjan d'une réduction de 30% des coûts de l'assistance en escale au profit des compagnies africaines qui desservent Abidjan, dont Air Burkina depuis le mois de juin 2019.

Les Parties se sont engagées à œuvrer pour accroitre la compétitivité des compagnies aériennes nationales respectives et à renforcer leur coopération en matière de transport aérien afin d'augmenter le trafic passagers et marchandises entre les deux pays.

Aux termes des travaux, trois (03) accords ont été signés dans les domaines des frontières, des mines et géologie et dans le domaine de la protection des enfants. Par ailleurs, les Chefs d'Etat se sont réjouis de la signature de huit autres accords en marge des travaux du Conseil Conjoint de Gouvernements.

Ils ont également adopté des dispositions visant l'optimisation du cadre de mise en œuvre et de suivi du TAC de même que la périodicité des rencontres pour renforcer plutôt tiendra chaque deux (2) ans et la réunion du Comité de supervision annuellement, précédée de la réunion du Comité conjoint de suivi et d'Evaluation. Toutes ces mesures devraient entrer en vigueur après la tenue de la Conférence au Sommet du TAC à Yamoussoukro en juillet 2020.

Les Chefs d'Etat ont salué la tenue effective, en marge de la Conférence au Sommet, de la deuxième édition du Forum des Hommes d'affaires ivoiriens et burkinabè et de la première édition des Journées Culturelles et Artistiques ivoiro-burkinabè.

En outre, ils se sont réjouis de la tenue de la 6ème édition du Forum AFRICALLIA du 12 au 14 juin 2019, à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

Enfin, les Chefs d'Etat ont décidé de l'organisation en juillet 2020 à Yamoussoukro de la 9ème Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso■

FAIT À OUAGADOUGOU, LE 31 JUILLET 2019

POUR LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

POUR LE BURKINA FASO
ROCH MARC CHRISTIAN KABORÉ
PRÉSIDENT DU FASO

CONFLIT FONCIER À GRAND-BASSAM

Le royaume de Moossou spolié de 800 ha de terrain

Le royaume de Moossou dirigé par sa majesté Nanan Kanga Assoumou est en colère, suite au "*braquage*" foncier portant sur 800 ha de terrain dont il est victime. Le mandataire légal dudit royaume, Edmond Clégbazah, au cours d'une rencontre avec la presse, le lundi 29 juillet 2019 à Grand-Bassam, a révélé qu'un individu, le nommé Ayouba Abdoul Wahidou s'est octroyé illicitement, 800 ha de terrain au détriment du royaume de Moossou et des planteurs propriétaires. Selon Edmond Clégbazah, le sieur Ayouba Abdoul Wahidou a spolié le royaume de ses terres en mettant en place une stratégie malfeuse avec la complicité de certains agents de l'administration en charge de la question foncière à Grand-Bassam. «*Le chef de terre de Grand-Bassam est bel et bien le roi des Abourés Ehé Sa Majesté Kanga Assoumou. Les documents historiques et administratifs l'attestent. C'est donc à ce titre que les attestations coutumières qu'il émet sont les seuls administrativement reconnues, surtout quand elles se rapportent au champ territorial qui relève de sa compétence. Ainsi, toute initiative qui se prend sans le consentement de Sa Majesté se révèle illicite et c'est cela qui crée des conflits que nous déplorons*», a-t-il expliqué. Edmond Clégbazah a dénoncé une mascarade orchestrée depuis l'administration chargée des questions foncières. «*Le tribunal a décidé de désavouer ces fonctionnaires indélicats en procédant à la radiation des titres de propriété délivrés qui reviennent désormais à l'Etat de Côte d'Ivoire*», a-t-il précisé. Pour Edmond Clégbazah, en matière foncière, le faux ne saurait durablement prospérer. «*Tôt ou tard, les vrais ayants-droits finiront un jour par rentrer en possession de leur bien. C'est un soulagement pour toutes les familles propriétaires qui ont souffert de ce braquage et qui accusaient le royaume à tort*», a-t-il souligné.

Edmond Clégbazah demande au président de la République de se pencher sur ce dossier (Ph. DR)

Le mandataire du royaume de Moossou a remercié la justice ivoirienne qui a rétabli les vrais bénéficiaires dans leurs droits. Des arrestations dans les rangs de ces prédateurs fonciers ont également eu lieu. Toutefois, il a demandé au président de la République, Alassane Ouattara de suspendre la délivrance des titres de propriété dans la zone d'Assinie jusqu'à Grand-Bassam car dira-t-il, trop d'impairs ont été commis par des agents indélicats de l'administration foncière. «*C'est tous les jours que les propriétaires sont surpris de la présence de titres fonciers frauduleux sur leurs parcelles. Il faut que cela cesse. Nous interpellons le Procureur de la République car ces agissements risquent de provoquer un véritable séisme social de nature à perturber l'ordre public. Nous remercions le ministre de la Construction qui abat un travail formidable, garant de l'émergence foncière*», a conclu Edmond Clégbazah non sans brandir la grosse de l'ordonnance de référé n°32/19 du 1er juillet 2019 qui déboute Ayouba Abdoul. Notons que toutes nos tentatives pour joindre sur son téléphone portable, le nommé Ayouba Abdoul afin d'avoir sa version des faits, sont restées vaines.

Eddy Bibi

APRÈS SA RÉHABILITATION

La cité U d'Adjamé 220 logements livrée, hier

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Abdallah Albert Mabri Toikeusse a procédé hier mercredi 31 juillet 2019, à la remise des clés de la cité universitaire Adjamé 220 logements réhabilitée, au directeur général du Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan 2 (Crou A2), Ouattara Osein. Pour Mabri Toikeusse, cette cérémonie revêtait un caractère symbolique, car le Crou, dira-t-il a été créé pour offrir des œuvres aux étudiants, dont celles qui sont indispensables, telles que les logements et les restaurants. «*Elle tombe à point nommé, l'ouverture de cette cité destinée aux étudiants inscrits en master 2 et en doctorat. Dès le retour des vacances gouvernementales, nous allons visiter les autres cités en réhabilitation afin qu'elles soient livrées avant la fin de l'année. Nous continuons le plaidoyer pour que les étudiants soient dans les meilleures conditions*», a-t-il confié. Il a félicité le directeur général du Crou A2, le président de l'Université Nangui Abrogoua et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre. Mabri a annoncé pour les jours à venir, la construction d'un restaurant à l'Université Nangui Abrogoua et d'un second restaurant à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Le ministre Mabri Toikeusse a salué les efforts entrepris par le gouvernement pour offrir des meilleures conditions d'études aux étudiants.

Le ministre Mabri Toikeusse (à gauche) remet ici les clés au Dg du Crou A2, Ouattara Osein (Ph. DR)

Pour sa part, le directeur général du Crou A2, Ouattara Osein a déclaré que depuis sa création en février 2017, le Crou A2 reçoit aujourd'hui sa première cité réhabilitée. «*L'attente a été longue, l'impatience a gagné les étudiants, mais aujourd'hui c'est une réalité*», s'est-il réjoui, avant de traduire sa reconnaissance au président de la République, au chef du gouvernement et au ministre Mabri Toikeuse. Il a invité les étudiants à prendre soin de cet ouvrage.

Quant au Pr Tanoh Yao, président de l'Université Nangui Abrogoua, il s'est félicité de la réouverture de cette cité universitaire. Il a salué l'implication personnelle du ministre Mabri Toikeusse qui a permis d'accélérer les travaux de réhabilitation. Notons que cette cité réhabilitée comprend 82 chambres individuelles, une salle d'étude, une salle multimédia, une infirmerie, une buanderie.

Franck SOUHONE

BONOUFLA / ACCÈS À L'EAU POTABLE

200 m3 d'eau pour 28.000 habitants

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a procédé, le mardi 30 juillet 2019, à l'inauguration du château d'eau de Bonoufla, dans le département de Vavoua. Cette infrastructure a une capacité de 200 m3 pour les 28.000 habitants de la localité. Les populations sont sorties massivement pour célébrer l'événement et manifester leur reconnaissance au président de la République, Alassane Ouattara. Nicodème Koré, porte-parole des cadres a exprimé la joie des bénéficiaires de ce don qui entre dans le cadre du programme social du gouvernement. «*Nous sommes heureux d'être parmi les bénéficiaires de ce programme social du gouvernement qui met de l'eau potable à la disposition des populations. Le château d'eau est un motif de joie et de motivation, pour magnifier l'action du gouvernement. Merci au président de la République, Alassane Ouattara d'avoir pensé à nous*», s'est réjoui le représentant des cadres de Bonoufla. Les travaux exécutés en 4 mois ont coûté 500 millions de fcfa. Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a annoncé la réhabilitation de 965 points d'eau dans le Haut Sassandra.

Marcel ZEPRE, correspondant

MUTUELLE GÉNÉRALE DES ENSEIGNANTS DE CÔTE D'IVOIRE

Des enseignants mutualistes préparent un coup

L'installation de Boko Michaël, mardi 30 juillet 2019, dans le fauteuil de Pca de la Mutuelle générale des enseignants de Côte d'Ivoire (Mge-Ci) ex-Mupemenet-Ci, par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle met-elle fin à la crise qui secoue la mutuelle ? Pas sûr. De fait, hier mercredi 31 juillet, le collectif des syndicats et associations pour la sauvegarde de l'autonomie de la Mge-Ci, au cours d'une conférence de presse à Abidjan-Adjamé, a demandé «*à tous les mutualistes de se tenir prêts pour des mots d'ordre clairs et précis*». Par la voix de son porte-parole Boko Arnaud, ce collectif se réserve le droit d'agir pour rétablir par tous les moyens légaux, la légitimité et la légalité de leur outil de solidarité et de secours mutuel. Il a condamné «*avec la dernière énergie, la caporalisation et la mise sous tutelle de la mutuelle portée sur les fonts baptismaux au prix de sacrifices innombrables de syndicalistes soucieux de l'avenir des enseignants*». Boko Arnaud a informé que le collectif qu'il dirige se battra pour faire barrage à la caporalisation de la Mge-Ci. Il a rassuré qu'il ne laissera personne entraver au bien-être social des enseignants. Par ailleurs, il a apporté son soutien et celui des syndicats membres du collectif à toutes les victimes de la "*barbarie policière*" lors du sit-in du vendredi 26 juillet 2019. Faut-il le rappeler, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a décidé mardi dernier d'installer Boko Michaël à la tête du conseil d'administration de la Mge-Ci. Cette installation au forceps a buté vendredi 26 juillet sur la détermination et la mobilisation des enseignants mutualistes qui s'y opposaient. Le ministère a dû recourir à la force publique, notamment la police nationale pour atteindre son objectif. Plusieurs cargos de policiers ont été mobilisés. Les hommes en tenue ont gazé et bastonné les mutualistes qui ont finalement battu en retraite.

Franck SOUHONE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les concours d'entrées à l'Inp-Hb ouverts

Voici les dossiers à fournir

Les concours directs d'entrée à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Inp-Hb) pour l'année académique 2019-2020, sont ouverts, indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Peuvent faire acte de candidature, les élèves titulaires du baccalauréat, du Bt ou équivalent de la session 2019. Toutefois, ils devront avoir 22 ans au plus pour les cycles longs (classes préparatoires) et 24 ans pour les cycles courts.

Le dépôt du dossier de candidature se fera du 1er au 16 août 2019 à l'antenne d'Abidjan. Les concours se feront en deux phases, à savoir une phase d'admissibilité (étude de dossiers) et une autre d'admission (épreuves écrites) pour les candidats admissibles.

A noter que le dossier à déposer après la préinscription en ligne doit comporter entre autres, les photocopies des bulletins des classes de 2nd, 1ère et Terminale 2019 ; la photocopie du relevé des notes et attestation de réussite au Bac ou le Bt 2019. Le dossier devra comporter également une quittance de droit d'inscription de 15 000 f cfa par concours.

Landry BEUGRE (stg)

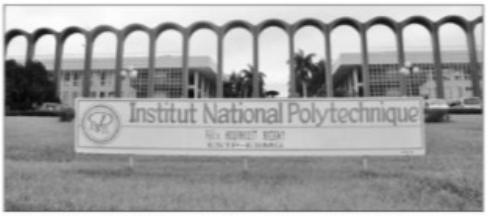

L'Inp-Hb, cet établissement d'excellence, attend les nouveaux admis au Bac et Bt. (Ph. DR)

MALAISE AUX IMPÔTS

La Fédération des syndicats de la Dgi interpelle le chef de l'Etat

Plusieurs centaines d'agents menacent...

La Fédération des syndicats de la Direction générale des Impôts (Fesydgi) était face à la presse hier, mercredi 31 juillet 2019, à son siège à Cocody. Au menu de l'échange avec les journalistes, deux questions essentielles parmi les nombreux griefs des agents des Impôts. A savoir, la question du profil de carrière et le dossier "*Bni gestion*". Pour le principal conférencier, Koné Losséni, secrétaire général du Sylai et président en exercice de la cas fesydgi, elles minent depuis plus de trois (3) ans, et interpeller les plus hautes autorités du pays, le chef de l'Etat en tête, sur le malaise qui mine la Dgi.

Parlant du profil de carrière, Koné Losséni a rappelé que la Dgi s'est dotée d'un document élaboré depuis 2018 mais qui n'a jamais connu un début d'exécution. Depuis la nomination de l'actuel Dg des Impôts en 2016, aucune nomination n'a suivi, selon les syndicats. Qui dénoncent le fait que des directeurs régionaux soient en poste depuis plus de 10 ans, et que toutes les propositions faites depuis lors ne soient suivi d'aucun effet. Une situation qui, au dire du Sg du Synafisc, Thé Jasmin Roger, plonge les services des Impôts dans l'immobilisme, démobilise et démotive les agents, non sans avoir de graves répercussions sur l'efficacité et le rendement.

Abordant le second sujet, Koné Losséni a exigé le règlement définitif de la crise "*Bni gestion*". Il s'agit d'un fonds commun de placement où plus de 1600 agents des Impôts ont souscrit pour un montant total qui dépasse les trois (3) milliards F Cfa et n'ont rien perçu au final, en dépit des garanties à eux données au début de l'opération. Pour le président en exercice de la Fesydgi, les plus hautes autorités doivent s'impliquer dans la gestion de cette crise pour ramener la quiétude parmi les agents des Impôts. «*Si 1.600 agents se lèvent, quittent leurs postes pour aller revendiquer leur argent, ce sont les recettes qui vont en pâtir. Donc, le Dg et le ministre doivent s'impliquer. Il faut travailler à mettre les agents dans de bonnes conditions. Faire fi de cela, ce n'est pas aider la Dgi, ce n'est pas aider la Côte d'Ivoire*», a-t-il interpellé les autorités.

Pour ces questions et celles relatives à l'amélioration, à l'augmentation des ressources allouées à la Dgi, au renouvellement du matériel de travail, à la réhabilitation des locaux, le président de la Fesydgi assure que les syndicats ont rencontré le Dg des Impôts et le ministre de tutelle. «*Nous avons échangé, négocié, mais rien n'a bougé. Nous voulons donc interpeller le Dg, le ministre, le Premier ministre jusqu'au président de la République. Pour leur dire que si on ne fait pas le déblocage des nominations, si la mobilité professionnelle n'est pas mise en marche, si on ne réhabilite pas nos locaux vétustes, nous serons obligés de convoquer une assemblée générale le 17 août 2019, en vue de déposer un préavis de grève pour le mois de septembre. La Dgi est malade, il faut la soigner. Nous et au président de la République que nous sommes dans l'attente. Nous voulons dépasser nos objectifs de recettes, mais nous sommes bloqués. Libérez-nous ! Si nous n'avons pas de réponse, le 17 août nous irons en Ag et en septembre nous allons fermer les portes*», a prévenu Koné Losséni.

L'orateur principal a indiqué qu'il n'a fait que relayer les préoccupations soulevées par la base lors de la tournée effectuée par la Fesydgi à Abidjan du 23 avril au 11 mai, et à l'intérieur du pays, du 14 mai au 21 juin 2019. Tournée au cours de laquelle 265 délégués ont été installés, et plus de 4.500 agents ont signé leur fiche d'adhésion à la fédération, sur plus de 5.000 que compte la Dgi.

La Fesydgi regroupe le Synafisc de Thé Jasmin Roger, l'Unagici de Bohué Ivan, le Sylai de Koné Losséni et le Synadgi de Diallo Nabo Séraphin.

PRIX D'EXCELLENCE 2019

Moussa Sanogo aux agents des impôts:

«Seul le travail paye»

Le lauréat des lauréats de la 18ème édition du prix d'excellence 2019 de la Direction générale des impôts (Dgi) est connu depuis le jeudi 18 juillet 2019. Il s'agit de Kouassi Kan Augustin, administrateur des services financiers, chef des services d'assiette des impôts divers à Tanda. Recevant ce dernier, lundi 22 juillet 2019, à son cabinet à Abidjan-Plateau, le secrétaire d'Etat en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo a profité pour passer un message. Il a indiqué à l'ensemble des agents de cette régie financière que "*seul le travail paye*". «*La qualité du travail bien fait, c'est uniquement ce qui vous ouvre les portes de façon pérenne. C'est un grand plaisir de mieux connaître Kouassi Kan et de l'encourager à aller de l'avant dans tout ce qu'il entreprend dans son travail au niveau de l'administration fiscale*», a mentionné Moussa Sanogo, dans un communiqué de presse dont copie est parvenue à L'inter. Il a ajouté qu'il l'a rencontré personnellement pour lui faire part de ses encouragements, lui réitérer ses félicitations, le connaître d'avantage, saluer la persévérance et l'abnégation dont il a fait preuve. Le secrétaire d'Etat a salué les autres récipiendaires de cette édition et a conseillé ceux qui n'ont pas été primés de se mettre résolument au travail. Kouassi Kan Augustin a exprimé sa satisfaction et sa fierté pour le prix reçu. Il a informé qu'il vient d'être muté à Bouaké où il doit relever un autre challenge. La rencontre du lauréat des lauréats avec le secrétaire d'Etat a eu lieu en présence du Directeur général des impôts, Ouattara Sié Abou. Une dizaine de prix, faut-il le rappeler, ont été distribués lors de cette édition qui avait pour thème : «*La digitalisation de la Dgi : le Système intégré de gestion des impôts en Côte d'Ivoire (Sigici), levier de performance pour l'optimisation des recettes fiscales*».

Kouassi Kan Augustin, entouré du secrétaire d'État, Moussa Sanogo (à droite) et du Dg des impôts, Ouattara Sié Abou. (Ph .DR)

I.B.

CIVISME FISCAL

La Dgi sensibilise à Agboville

La Direction générale des impôts (Dgi) a décidé de faire sa priorité, la sensibilisation et l'information des couches socio-professionnelles dans sa politique de mobilisation des recettes. C'est pourquoi, toutes les localités du pays sont régulièrement visitées par des émissaires de Ouattara Sié Abou, directeur général des impôts, pour expliquer aux populations les fondements de l'impôt et son rôle dans le développement de la Côte d'Ivoire. Durant une semaine, selon une note reçue du service de communication de la Dgi, une délégation conduite par Diallo Nabo Séraphin, sous-directeur de la promotion du civisme fiscal, a participé à deux activités à Agboville, à savoir : le séminaire de la Jeune chambre internationale Côte d'Ivoire (Jci-CI) sur le thème «*Quelle culture du civisme fiscal dans un pays à forte économie informelle: cas de la Côte d'Ivoire ?*» et la 8e édition du Festival national des arts et culture en milieu scolaire (Fenacmes).

En ce qui concerne l'activité de la Jci, les agents de l'administration fiscale ont pris part à un panel au cours duquel le chef de délégation a fait une communication sur le sous-thème: «*Etat des lieux et enjeux du civisme fiscal en Côte d'Ivoire*». Sa présentation a démontré que le civisme fiscal est une réalité en Côte d'Ivoire au regard de l'évolution des recettes fiscales de 2000 à 2018. Cependant, cette évolution notable ne doit pas occulter le fait que les recettes engrangées demeurent encore faibles par rapport au Produit intérieur brut (Pib). Cette situation s'explique par la volonté manifeste de certains contribuables de se soustraire à leurs obligations fiscales. C'est ce qui justifie l'intensification des actions de proximité entreprises par la Dgi en vue de promouvoir le civisme fiscal dont l'enjeu principal est de mettre à la disposition de l'Etat, le maximum de ressources afin d'assurer le bien-être des populations.

La seconde activité, le Festival national des arts et culture en milieu scolaire (Fenacmes), a été ouverte par Mme Kandia Camara, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Des concours ont été enregistrés en matière de danse, de poésie, de peinture, de photographie, de cuisine, de tissage et notamment de «*chant-choral*» traitant du civisme fiscal.

Cyrille DJEDJED

Diallo Nabo Séraphin, sous-directeur de la promotion du civisme fiscal (en costume à gauche), échangeant avec les autorités préfectorales d'Agboville. (Ph . DR)

FACILITATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des étudiants en immersion dans une entreprise industrielle

A l'initiative de la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham-Ci), des étudiants des Ufr Sciences des structures de la matière et de technologie (Ssmt) et Biosciences de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Ufhb) d'Abidjan-Cocody, ont visité les installations de la société Callivoire, en zone industrielle d'Akoupé Zeudji Pk24. C'était le mercredi 31 juillet 2019. Ces jeunes apprenants qui étudient dans le domaine d'activité de cette entreprise industrielle (Composition, analyse et contrôle de produits chimiques et biochimiques), ont eu l'opportunité de toucher du doigt la pratique de leur futur métier. «*Nous avons pour rôle de vous amener à découvrir les entreprises, discuter avec les responsables, créer votre*

Des étudiants de l'Ufhb ont effectué une visite d'entreprise en zone industriel de Pk24. (Ph.DR)

stages et de l'insertion professionnelle de l'Ufhb, qui rappelait le partenariat qui lie l'université à la Eurocham et qui a permis cette immersion en entreprise. «*Ce que vous faites comme ne*

titulaire d'université.

Le Supply chain manager (directeur de la chaîne d'approvisionnement) de Callivoire, Jean Claude Kouakou, n'a pas trouvé d'empêchement à cette collabo-

torités universitaires qui, avec leur partenaire Eurocham, ont tenu à faire connaître aux apprenants, les réalités du monde industriel à travers cette visite. «*Au-delà des formations théoriques, vous venez à la pratique. C'est très important et c'est cela qui fera la différence entre vous et les autres puisque c'est une sorte d'expérience que vous acquérez ainsi*», a-t-il formulé à l'endroit de ses hôtes.

Jean Claude Kouakou a saisi l'occasion pour donner des conseils aux futurs demandeurs d'emploi, selon les objectifs qui sont les leurs. «*En entreprise, il faut être entreprenant, innovant, et ne pas s'asseoir à attendre d'être sollicité pour accomplir une tâche*», a-t-il souligné.

Aussi, il a informé que la société est spécialisée dans la commercialisation des produits phytosanitaires tels que les insecticides, les herbicides, fongicides, à l'attention du monde agricole. Mais, elle intervient également dans l'accompagnement des planteurs à l'usage des produits qu'elle propose.

Notons que cette visite d'entreprise s'inscrit dans le cadre du projet «*S'investir ensemble*» financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Eurocham dans son volet visant à rapprocher les jeunes du marché de l'emploi. L'objectif est de permettre aux étudiants de se frotter au monde professionnel, ce qui devrait faciliter leur insertion sur le marché du travail.

Élysée LATH

CÔTE D'IVOIRE / CAMPAGNE 2018-2019

500 000 tonnes de cacao

[illegible] d'Abidjan Logistics (Bil), au titre de la campagne 2018-2019, pour le compte des principaux exportateurs locaux et internationaux, à travers le port d'Abidjan, a appris, via un communiqué de presse, le service communication de la firme. Expert de solutions logistiques à valeur ajoutée, Bil a ainsi assuré la logistique de 52% des exportations réalisées via le port d'Abidjan. Cela, grâce à la station d'empotage aménagée sur la base logistique de Vridi qui a permis d'améliorer le dispositif d'exportation de cette matière première et de participer ainsi à l'essor [illegible] de deux nouveaux ponts bascules, la station a permis de générer d'importants gains de productivité, de réaliser des cadences exceptionnelles d'empotage cacao et vrac.

Faut-il le souligner, cette filiale du groupe Bolloré propose aux industriels du secteur agricole de la Côte d'Ivoire les services de transport local, d'entreposage et de gestion du processus d'exportation de matières premières. Elle assure, par ailleurs, le traitement des fèves au moyen des opérations d'empilage, de séparation, de tri, etc.

I.B.

TABASKI 2019 / APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DU BÉTAIL

D'importantes mesures arrêtées

En vue de faciliter l'approvisionnement du marché du bétail à quelques semaines de la fête de la Tabaski, les différentes faîtières régionale et nationale, à savoir la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail-viande de l'Afrique de l'Ouest (Cofenabvi-Ao) et la Fédération nationale des coopératives de la filière bétail-viande de Côte d'Ivoire (Fenacofbvi-Ci), ont arrêté d'importantes mesures. Dans un communiqué de presse signé du secrétariat des sociétés coopératives de la filière Côte d'Ivoire, et dont copie est parvenue le mardi 30 juillet 2019 à L'inter, il est indiqué que de manière spécifique, les dispositions arrêtées visent à faciliter et sécuriser la circulation des personnes, des biens et du bétail (camions de moutons et bœufs, notamment).

Ainsi, il est mis en place un mécanisme qui permettra d'identifier tous les passagers (marchands de bétail et bouviers) qui transportent les animaux à destination de la Côte d'Ivoire, d'établir un ordre de

Le débarquement des animaux sera rigoureusement contrôlé. (Ph .DR)

mission clair pour chaque passager à bord des camions. La Cofenabvi-Ao et la Fenacofbvi-Ci vont plus loin, exigeant que soient mis à la disposition des responsables des camions de transport d'animaux, les documents afférents à tous les passagers, lesquels documents seront acheminés aux postes-frontières de la Côte d'Ivoire, histoire d'avoir une nette traçabilité sur l'activité. Aussi, pour avoir un regard sur les activités de leurs membres, les agents du secrétariat des sociétés coopératives entreprennent des vérifications desdits documents aux postes-frontières ivoiriens en présence de policiers et gendarmes. Toute chose qui concoure à s'assurer de leur conformité.

Aussi, le débarquement des animaux et de tous les autres passagers à Abidjan-Port-Bouët, se fera désormais, en présence effective des forces de sécurité.

Une telle disposition permettra aux forces régaliennes, sur la base des documents fournis en amont, de repérer les personnes non habilitées à débarquer sur le territoire ivoirien (c'est-à-dire celles qui ne sont ni marchands, ni bouviers), afin de prendre, à terme, les mesures qui s'imposent.

Faut-il le noter, ce travail de contrôle, de sécurisation et de facilitation de l'approvisionnement du marché national du bétail a été possible grâce à un financement de la coopération Suisse à la Cofenabvi-Ao. Ces fonds ont permis d'entreprendre une mission de sensibilisation des opérateurs du secteur du Burkina Faso et du Mali, conduite par Issiaka Sawadogo, président de la Cofenabvi-Ao et Ibrahim Cissé, président de la Fenacofbvi-Ci. A cette occasion, les marchands, les chargeurs de bétail et les bouviers ont été informés des mesures conservatoires prises par les autorités ivoiriennes en accord avec les professionnels de la filière en vue de sécuriser la circulation des personnes, des biens et du bétail durant la période de la Tabaski.

Elysée LATH